Projet d'Accueil des Plaines communales organisées durant les congés scolaires au sein de la Commune de Walhain (2019)

N° d'agrément du projet : AC2512401P

Le service d'accueil extrascolaire de l'Administration Communale de Walhain organise des plaines de vacances durant les congés scolaires de Pâques, de Juillet /Août et de Toussaint pour les enfants de 2,5 à 12 ans. Ces plaines sont un service non résidentiel.

Afin d'assurer l'épanouissement des enfants et leur permettre de vivre des vacances enrichissantes, ludiques et diversifiées, il est primordial d'établir un Projet d'Accueil bien spécifique, programme que l'équipe d'animation s'approprient, façonne et traduit au travers d'activités et d'animations mises concrètement en place.

Cette année 2019, la Commune a décidé d'engager, à durée indéterminée, une coordinatrice de plaine brevetée (formation Coala) afin qu'elle porte le projet pédagogique et qu'elle « coache » l'équipe d'animateurs.

Sa fonction est aussi de sensibiliser l'équipe au projet pédagogique durant les réunions de préparation et pendant les plaines et d'en assurer l'évaluation ensuite. La présence d'une coordinatrice brevetée « attitrée » stabilise l'ensemble de l'organisation des plaines et en décharge la coordinatrice ATL.

Cette stabilisation est également bénéfique aux deux notions essentielles des centres de vacances : les valeurs du décret CDV et l'esprit de vacances, le but étant de créer une ambiance sereine et de mettre en œuvre un climat constructif et mobilisateur.

Voici les dates, lieux et modalités pratiques des Plaines de vacances organisées par la Commune de Walhain durant les congés scolaires :

Dates :

Pâques :	2 semaines
Juillet :	2 dernières semaines complètes
Août :	2 semaines complètes
Toussaint :	1 semaine

Lieux : l'accueil se fait à l'école primaire et maternelle de Walhain centre, avec un accès, pour les activités sportives, au centre sportif et à la salle des Boscailles. Dans un « esprit ATL fédérateur », on encourage le fait que les plaines aillent, durant l'été, profiter des belles infrastructures et de la verdure d'autres espaces scolaires.

Modalités pratiques : Les enfants sont accueillis sur le site de l'école communale de Walhain-centre à partir de 8h00. Deux animateurs doivent être présents à partir de 8h00 tous les jours en même temps que la coordination, les autres animateurs arrivant progressivement tous les quarts d'heures (8h15, 8h30, etc) pour être au complet à 8h45. Les activités structurées débutent à 9h00. Un temps de collation est prévu aux alentours de 10h00 pour les moins de 6 ans et de 10h30 pour les plus de 6 ans.

Le repas de midi se prend vers 11h30 pour les plus jeunes qui partent ensuite à la sieste, sous la surveillance bienveillante d'une ou deux animatrices. L'eau est à disposition tout au long de la journée. Les plus âgés prennent leur repas vers 12h00 sous l'œil attentif de l'équipe. Le moment de détente (bibliothèque/lecture ou jeux de société,…) est pris entre 12h30 et 13h30 pour les plus âgés. Ceci permet à l'équipe un moment de détente également.

Les activités structurées reprennent pour les plus âgés à 13h30 et se terminent à 16h30. Les plus jeunes sont pris en charge par leurs animateurs/trices au fur et à mesure de leur réveil. Ils reprennent leurs activités jusqu'au goûter. Goûter qu'ils prennent à 16h00. Ils se retrouvent ensuite dans la cour de récréation sous la surveillance de l'accueillante et/ou des 2 animateurs qui assurent la garderie.

La plupart des parents arrivent vers 16h30, ce qui permet à l'équipe de se réunir pour le débriefing quotidien. L'accueil des enfants se termine à 18h00. Dans le cas où un parent serait en retard il lui est demandé de prévenir l'accueillante afin que celle-ci puisse rassurer l'enfant et le prévenir du retard de ses parents.

Personne en charge du dossier depuis 2019 :
Carole BARBIER, agente communale Accueil extrascolaire et coordinatrice brevetée de CDV, 0485/75.39.58 ; Administration communale, place communale, 1 – 1457 Walhain.
carole.barbier@walhain.be (en création).

Coordinatrice Accueil Temps Libre, Commune de Walhain
Isabelle PAAR, – 010/65.32.08 – 0471/02.03.23. Administration communale, place communale, 1 – 1457 Walhain. Isabelle.paar@walhain.be

Echevine en charge du dossier depuis 2019 :
Isabelle VAN BAVEL, Echevine en charge de l'ATL. isabelle.vanbavel.mandataire@walhain.be

Projet Pédagogique

Le projet pédagogique des plaines de vacances communales respecte les objectifs du Décret de la Communauté française qui régit les centres de vacances en vigueur depuis le 20 septembre 2001.

Comment se préparent et s'organisent nos plaines de vacances ? Quels sont leurs objectifs ?

Le centre de vacances non résidentiel de Walhain est un service d'accueil d'enfants pendant les vacances, encadré par des équipes d'animation qualifiées. Notre centre a pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires. (Définition du décret du 17 mai 1999).

Assurer la qualité de l'accueil, c'est, d'une part, respecter le code de qualité de l'accueil de l'ONE et, d'autre part, ajouter une « plus-value » spécifique aux plaines organisées par la Commune en y insufflant un esprit de convivialité propre à nos petites entités rurales.

Les objectifs définis par le décret sont les suivants :

- favoriser le développement physique de l'enfant par des activités sportives et ludiques ainsi que des activités de plein air en respectant les rythmes de chacun ;
- favoriser la créativité de l'enfant ainsi que l'accès à la culture par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect de ses différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
- favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la participation ;
- Respecter les convictions idéologiques des enfants et des parents (religieuses, philosophiques et politiques) ;
- favoriser un aspect d'éducation permanente, des activités générales dans l'optique d'un « temps libre ».

Ces principes et ces objectifs sont encore mieux rencontrés grâce à l'organisation optimisée prévue actuellement pour les plaines de vacances communales à Walhain (cfr ci-dessus).

Avant les plaines

1. Préparation des animateurs/trices anticipée avant les semaines de plaines de vacances

Comme depuis des années, les animateurs et les coordinateurs de plaines engagés par la Commune se rencontrent plusieurs fois durant le mois qui précède les plaines. Dans l'idéal, c'est eux qui conviennent du thème de la plaine qui en sera le «fil rouge », dans des cas particuliers (manque de temps ou de consensus), c'est la coordinatrice des plaines qui le choisit.

On établit un planning précis des journées ainsi que les responsabilités de chaque animateur/trice ; on fixe la « tournante » pour la garderie du matin et du soir. Les équipes d'animateurs sont composées (sur base de la formation de chacun et de leur souhait d'animer les groupes des petits ou les groupes des plus âgés). Des fiches de jeux, du matériel et des livres de travaux manuels, des jeux de société, ainsi que le référentiel psychopédagogique édité par l'ONE sont mis à la disposition de l'équipe.

Chaque animateur/trice reçoit « le carnet de l'animateur », remis à jour chaque année, qui rappelle les droits et les devoirs de la fonction et les conditions d'engagement. Il/elle reçoit également une copie de son contrat à remettre signée au service du personnel de la Commune.

2. Mise à disposition du matériel d'animation et de bricolage adéquat

En fonction du thème retenu, du matériel de bricolage est acheté avant le début des plaines sur base d'une liste établie pendant les réunions de préparation. Une récolte de matériel de récupération pour les activités ludiques peut être organisée dans les écoles ou auprès de parents dont les enfants fréquentent les plaines (rouleaux de papier peint, boîtes en carton de tous formats, tissus, ballons, …). Du matériel de psychomotricité est mis à la disposition des animateurs/trices des plaines.

3. Mise à disposition du matériel de nettoyage et de la batterie de cuisine

- matériel de nettoyage et à d'entretien des lieux des plaines (savons, produits d'entretien, sacs poubelles de couleurs différentes pour l'apprentissage du tri des déchets), papier toilette en suffisance, papier essuie-mains, torchons, essuies de vaisselle,… ;
- bon fonctionnement des repas (bols, gobelets, couverts, …), appartenant à l'ATL (four, ustensiles de cuisine), etc. NB. ce matériel appartient EN PROPRE à l'ATL depuis l'an dernier et permet d'être sûr qu'il ne manque rien ;
- la coordinatrice prend contact avec le service communal responsable des assurances afin d'offrir la meilleure couverture aux enfants participant aux plaines ; elle vérifie également les trousse à pharmacie ;
- une personne de l'équipe communale est mise à la disposition des plaines pour un nettoyage quotidien des lieux. Décision prise au collège communal.

4. Préparation des locaux d'accueil, la veille du début de la plaine

Les animateurs/trices se voient la veille des plaines pour préparer les locaux mis à leur disposition. Ils commencent la décoration et disposent les lieux en fonction des différents groupes d'enfants ; ils affichent les consignes et prennent possession des lieux qui doivent perdre leur aspect scolaire pour devenir un véritable endroit où on s'amuse !

5. Par la mise à disposition de tout le matériel administratif nécessaire au bon accueil des enfants

Il revient à la coordinatrice attitrée des plaines d'établir des listes des enfants inscrits aux plaines par ordre alphabétique, par groupe d'âge, d'avoir à sa disposition tous les documents nécessaires aux déclarations d'accidents éventuels, la liste des numéros d'appels d'urgence et des numéros d'appels des personnes responsables au niveau communal.

Les règles de sécurité et les consignes en cas d'urgence sont rappelées et affichées près de la boîte de secours dont le contenu a été vérifié avant le début des plaines.

6. Par la rédaction et l'envoi d'une lettre à chaque famille avant le début des plaines

Il s'agit d'une confirmation de l'inscription. On y explique le thème choisi et on présente aux parents le déroulement d'une journée type : on énumère toute une série de petites choses qui permettent de bien fonctionner lors de ces plaines (apporter des vêtements de rechange pour les plus petits, une casquette et de la crème solaire en cas de fortes chaleurs, des boissons de qualité en quantité, une veste de pluie,…).

7. Par des inscriptions privilégiant la semaine pour assurer la cohérence et le suivi des activités

Les périodes de plaines se terminent la plupart du temps par un spectacle offert aux parents et si les enfants n'ont pu participer que de manière ponctuelle aux plaines, ils ne profitent pas pleinement de ce moment de grande émotion!

La connaissance préalable du nombre d'enfants permet en outre de constituer des groupes stables et dont l'encadrement est adéquat. C'est pourquoi nous clôturons les inscriptions au plus tard une semaine avant le début des plaines : cette demande figure dans les divers documents publicitaires des plaines.

Pendant les plaines

Pour permettre aux parents de confier leur(s) enfant(s) en toute sérénité et pour que les plaines de vacances puissent répondre à leurs attentes, il faut viser l'épanouissement des enfants : donner un contenu éducatif et ludique aux activités, respecter les rythmes des enfants et ainsi permettre aux parents de partir le matin en toute quiétude vers leurs activités professionnelles ou autres.

Pour atteindre ces objectifs, il faut :

1. Offrir aux familles une information de qualité

Dès l'inscription du ou des enfant(s) à la plaine, les parents reçoivent des renseignements oraux et une lettre de confirmation de l'inscription (voir ci-dessus). Le Règlement d'Ordre Intérieur ainsi que le Projet d'Accueil sont à disposition des parents sur le site de la Commune et sur le bureau d'accueil des plaines.

Nous insistons auprès des parents sur la nécessité de respecter les horaires afin de ne pas perturber l'organisation des activités. En effet, rien n'est plus désagréable pour un enfant que de devoir prendre en cours de route une activité qui a débuté sans lui le matin ou de devoir quitter la plaine avant la fin de la journée sans avoir pu terminer un bricolage !

2. Accueillir les parents

Le/la coordinateur/trice de la plaine est présente chaque jour à 8h00. Les parents sont accueillis sur le site de l'école communale de Walhain-centre à partir de 8h00. Deux animateurs doivent être présents à partir de 8h00 tous les jours en même temps que la coordination, les autres animateurs arrivant progressivement tous les quarts d'heures (8h15, 8h30, etc) pour être au complet à 8h45. Les activités structurées débutent à 9h00. Le premier jour, l'équipe au complet accompagne les parents des nouveaux inscrits afin de les orienter et de leur expliquer le fonctionnement du centre de vacances.

Le premier contact entre les parents et l'équipe d'animation est capital. Il s'agit d'établir un rapport de confiance et un climat rassurant pour les parents et pour leurs enfants. Les parents arrivent le matin et, tandis qu'un des animateurs prend l'enfant en charge, la coordinatrice pose quelques questions aux parents, surtout pour les plus jeunes (l'enfant a t-il passé une bonne nuit ? Va-t-il bien ? N'y a-t-il pas de médicaments à prendre ?…).

Ceci permet de savoir comment réagir par rapport au comportement de l'enfant et d'agir préventivement. En fin de journée, lors du départ des enfants, un animateur ou la coordinatrice répondra aux éventuelles questions des parents, afin de leur donner un petit aperçu de la participation de leur(s) enfant(s) aux activités du jour, voir ce qui a bien marché ou non, …

3. Permettre aux enfants de se sentir en confiance, de développer leur autonomie et leur créativité

Le développement « social » (vie en groupe), « cognitif » (découvertes et nouvelles expériences), « affectif » (confiance en soi et autonomie, sentiment de sécurité), « psychomoteur » (ça doit bouger !) de l'enfant sera le fil conducteur de toute l'organisation des plaines de vacances de la Commune de Walhain. Nous visons à une meilleure intégration sociale par la coopération avec les autres.

a. Développement social :

La vie en groupe est un apprentissage en soi. Chacun a sa place, ses droits et ses devoirs. Les règles de vie sont négociées en début de plaine, dans chaque groupe, avec les enfants. Des concertations sont réalisées avec les enfants afin que chacun puisse s'exprimer à propos de sa journée, de ses envies en ce qui concerne le déroulement de la journée du lendemain…

Pour les parents et les enfants, les plaines de vacances sont aussi un lieu d'intégration sociale, une manière de faire connaissance avec d'autres familles et ainsi mieux connaître leur environnement direct.

Pour offrir aux enfants un climat de confiance sécurisant et pour respecter les différents rythmes des enfants et l'individualité de chacun, des groupes sont créés et répartis par tranche d'âge :
Les enfants de 2,5 – 4 ans
Les enfants de 5 – 7 ans
Les enfants de 8- 12 ans

b. Développement cognitif :

Permettre aux enfants qui n'ont pas l'occasion de pratiquer un sport de faire des activités créatives, en ayant accès à des lieux, des contextes et des activités dont ils n'ont pas l'habitude...

c. Développement affectif :

Développer l'affectif de l'enfant, sa confiance en lui. Développer l'autonomie et la construction d'une image positive de lui-même. Développer aussi l'esprit d'équipe et la socialisation en lui apprenant le respect des autres et de l'environnement dans lequel il évolue.

d. Développement psychomoteur :

Grâce à des activités sportives, psychomotrices, permettre aux enfants d'apprendre à se dépasser et à aller jusqu'au bout de leurs efforts, tout en respectant leur capacité individuelle.

4. Assurer le bien-être, l'épanouissement et le développement des enfants

« Dans un Centre de vacances… le mot vacances a tout son sens : il s'agit bien de souffler, de se détendre, de prendre du bon temps et de s'amuser… » nous disait le « Focus de l'ETE 2018 » de l'ONE.

Cette notion d'esprit de vacance sur laquelle l'ONE insiste est fondamentale et traverse les différents axes de l'organisation de nos plaines. Il est essentiel pour un CDV que les enfants y vivent de vraies vacances. C'est d'ailleurs le principe qui les définit dans la publicité communale : « Les plaines de vacances communales de Walhain contribuent à l'épanouissement de vos enfants et leur permettent de vivre des vacances enrichissantes, ludiques et diversifiées. »

Les activités proposées favorisent le plaisir de jouer, le développement physique selon les capacités de chacun, la créativité et l'éveil des sens. Elles sont diversifiées et font appel à l'originalité. Ce qui compte c'est la détente, le bien-être et l'impression pour l'enfant d'être « vraiment en vacances » même s'il reste en Belgique.

Un planning des activités organisées par les animateurs des différents groupes d'âge et supervisé par le/la coordinateur/trice est affiché dans le hall des locaux de l'école.

Des jeux d'intérieur et d'extérieur sont prévus pour tous en tenant compte de l'évolution de notre météo.

Les activités rencontrent les différents besoins des enfants :

a. Développement physique

Activités sportives au hall omnisports pour tous les enfants (par groupe), dans les cours de récréation de l'école primaire et maternelle : tour du monde, jeux de ballons, jeux divers. Utilisation d'un module de jeux et de psychomotricité (dans la cour des classes maternelles) pour les plus jeunes, sortie à vélo, balade dans les environs...

Le matériel sportif (plint, espaliers, ballons, cannes de hockey, tapis, but,…) ainsi que le hall omnisport sont mis à la disposition des plaines par la Commune.

b. Développement de la créativité

Dans les différents locaux de l'école (les deux réfectoires, la salle des professeurs et éventuellement une classe de maternelle qu'on ouvre pour l'occasion) on permet aux enfants de développer leur créativité, leur dextérité, la maîtrise et la précision de leurs gestes en les laissant s'exprimer au travers de la peinture, du modelage, du découpage, les travaux manuels en général.

Différents matériaux sont utilisés pour les travaux manuels (papiers divers, terre, pastels, tissus, assiettes en carton, peintures, …)

c. Développement sensoriel

Eveil des sens : le toucher, l'ouïe, le goût, l'odorat,… les activités diverses et les jeux s'y rapportant. Eveil musical, activités culinaires, séances « à l'aveugle » (toucher, goût, odorat), etc.

d. Développement de la personnalité

Responsabiliser les plus âgés vis-à-vis des plus jeunes (je t'aide à ouvrir ta boîte à tartines, je te donne un coup de main pour nouer tes lacets...).Respect de chacun par rapport aux autres et à l'environnement (locaux et nature extérieure). Développement de chacun par rapport aux règles de vie en communauté. Dépassement de soi.

e. Développement du sens pratique

Développer le sens pratique chez les enfants en leur apprenant à respecter le matériel, le rangement du matériel, de leurs vêtements, des tables, des chaises, ... Les responsabiliser en leur donnant la satisfaction d'avoir contribué au bon déroulement de la journée.

f. Développement social

Développer le sens du partage et du respect tant entre eux que par rapport à l'adulte, l'équipe d'animation, le personnel communal, les parents et tout autre visiteur... Développer leur personnalité en les laissant s'exprimer tout en canalisant leur énergie... Le jeu est le moyen par excellence d'apprentissage de la citoyenneté et de la participation. Il offre la possibilité à chacun de s'exprimer, d'expérimenter, d'échanger et de découvrir.

Les moments de pure détente ne sont pas oubliés afin de permettre aux enfants de décompresser et de faire « ce qu'ils aiment » sans contrainte mais toujours sous l'œil attentif de l'équipe. Il est important, pour garder l'esprit de vacances, de reconnaître qu'un enfant n'a pas toujours envie de participer aux activités. Des coins doux pour les grands comme pour les petits sont installés pour ceux qui ont seulement envie de « faire RIEN » ou de rêver…

Le planning hebdomadaire tient compte de ces différents besoins. Ce planning est mis en place avec toute l'équipe d'animation et est préparé au cours des réunions organisées préalablement aux plaines de vacances.

Chaque période de plaine se termine par un spectacle sur le thème de la période de plaines, suivi par un « verre de l'amitié ». Les parents ainsi que les autorités communales et la presse y sont conviés. C'est un moment privilégié où les enfants sont fiers de montrer ce qu'ils ont fait pendant leurs vacances. Une petite exposition de leurs travaux est aussi organisée. C'est un moment de partage et d'échange très prisé par tous et qui permet d'établir une relation de confiance entre toutes les parties.

5. Un accueil spécifique pour les enfants de 2,5 à 4 ans

L'accueil des enfants de moins de 6 ans est pris en charge par des animateurs chevronnés pour cette tranche d'âge. Des activités spécifiques sont prévues. Des rondes, des comptines, des jeux de ballons, des travaux manuels adaptés à leur jeune âge sont également au programme.

De petites balades sont prévues autour de l'école, jusqu'au manège (nourrir les chevaux), jusqu'au centre sportif (jeux dans le bac à sable). Des séances de psychomotricité sont organisées : petite course, jeux de balles, passage du tunnel, jeux avec le parachute, course parcours avec des cubes, des cerceaux, des plots, jeux de foulards…

Des couchettes sont prévues pour la sieste dans un local spécifique. Un coin à langer intime et respectant le bien-être des plus jeunes est aménagé. Des locaux et du matériel spécifiques sont mis à la disposition des enfants de moins de 6 ans ainsi que de l'équipe d'animation.

6. Une organisation souple, variée qui s'ouvre vers d'autres publics

Un thème conducteur est choisi par l'équipe d'animation pour les plaines. Les activités tant sportives que manuelles sont établies en fonction de ce thème. Il est adapté et se module en fonction de l'âge, des capacités et des besoins des enfants et de la météo.

Dans chaque groupe d'enfants, l'animateur désigne à tour de rôle les enfants qui seront responsables du rangement et du nettoyage des tables. Une attention toute particulière sera donnée à l'éducation à l'environnement, au respect de la nature ainsi qu'au tri des déchets.

Des excursions (au Bois des rêves,...), des promenades «nature» (parc animalier, plaines publiques, …) sont organisées en fonction des groupes d'enfants. Pour ce faire, la Commune dispose d'un bus communal.

Lors des excursions, l'accueillante nous accompagne. C'est une aide précieuse au niveau des plus jeunes enfants qui nécessitent une attention plus particulière. Lors des sorties à pied ou à vélo, un échange est prévu avec les enfants auxquels on explique les règles de sécurité (nous pourrons faire appel à la police locale ou à un groupe actif comme Provélo). Un parcours vélo est organisé préalablement dans la cour afin de vérifier l'agilité et la capacité des enfants à participer à la sortie.

Depuis la création des plaines nous entretenons un rapport privilégié avec la résidence du Nil qui accueille des personnes âgées. Nous nous y rendons dès que c'est possible dans l'agenda des résidents. L'ergothérapeute de la résidence organise pour nous des activités en commun avec les résidents (jeux de société, recette de cuisine, peinture collective ou travaux manuels collectifs…) et nous y convie. Une manière de favoriser les contacts intergénérationnels.

7. Mettre en place un accueil accessible pour tous financièrement et géographiquement

a. L'accessibilité financière.

Le prix des plaines n'est pas un obstacle à l'inscription de l'enfant. Des solutions individuelles sont trouvées en fonction de chaque situation sociale. Un prix dégressif pour les familles nombreuses est proposé. Des attestations de déductibilité des frais de participation aux plaines de jeux sont remises à la personne qui paie les frais et qui a le(s) enfant(s) fiscalement à charge.

b. L'accessibilité pour tous

L'accès des plaines de vacances est ouvert à tous les enfants quel que soit leur milieu d'origine et leur culture. L'accueil d'enfants présentant un handicap léger sera possible après contact pris directement avec la famille concernée.

c. L'accessibilité géographique

Pour les enfants qui ne peuvent atteindre aisément le lieu des plaines de vacances, un covoiturage est organisé entre les parents. De même, le bus communal est mis à la disposition des animateurs pour les excursions et activités extérieures.

8. Offrir aux enfants un encadrement par des animateurs compétents et acteurs du projet pédagogique

Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié et en nombre suffisant.

Notre encadrement se compose désormais :
D'une coordinatrice brevetée attitrée. Celle-ci gère le carnet de soins dans lequel sont transcrits tous les «bobos» ainsi que les soins prodigués.

D'animateurs et animatrices breveté/es c'est-à-dire en possession d'un brevet obtenu auprès d'un organisme reconnu par la communauté française ou d'étudiants/tes en cours de formation pédagogique (agents d'éducation, diplômés CESS en animation, puéricultrices/teurs, ...) qui comptent au moins 150 h de terrain en centres de vacances (assimilation demandée à l'ONE sur cette base par la coordinatrice).Certains d'entre eux sont titulaires du BEPS et/ou du brevet de secouriste.

Les normes d'encadrement correspondent donc à celles qui sont édictées par la Communauté française pour les plaines de vacances :

- 1 animateur -trice par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans.
- 1 animateur -trice par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans.
- 1 animateur -trice sur trois doit être breveté-e.

Deux animateurs au moins gèrent chaque groupe d'âge de manière à permettre à un animateur d'accompagner un enfant aux toilettes, de le soigner si nécessaire et de laisser les autres gérer le reste du groupe. Les animateurs sont engagés pour une période d'une ou deux semaines, ceci afin de permettre aux enfants de garder un point de repère, d'établir un lien de confiance et une relation approfondie avec leur animateur, et une certaine stabilité quant à la gestion du groupe.

L'équipe d'animation doit veiller au bon déroulement de la journée mais aussi veiller à la sécurité des enfants et prévenir les petits désagréments comme les grands (prévenir les insolations, coups de soleil, l'éventuel changement de couches,...)

L'équipe suscitera, au sein de chaque groupe, des projets qui seront des défis pour les enfants. Elle développera la curiosité et le dépassement de soi. Elle cultivera aussi le désir d'aller jusqu'au bout d'une activité, de la mener à son terme afin d'avoir la satisfaction de jouir d'une œuvre ou d'un jeu, même si l'essentiel n'est pas d'obtenir un résultat mais de s'amuser et de découvrir. L'équipe veillera aussi à ce que les enfants s'entraident, s'écoutent les uns les autres et finalisent un projet commun.

Place donnée aux animateurs dans le contexte de la plaine :
Une attention particulière est portée au bien-être et à la satisfaction des animateurs dans l'exercice de leur fonction : ils ont la possibilité d'avoir des liens entre eux durant les plaines afin de favoriser l'esprit d'équipe : ex. ils ont le loisir de déjeuner ensemble du moment que la surveillance est effective en tous les points « stratégiques » (planning de tournantes).

Ils bénéficient d'une écoute de la part de la coordinatrice, de débriefings, de temps d'évaluation personnalisés sous forme d'entretien. La coordinatrice veille à donner une attention et une valeur similaire à chacun et à favoriser la même attitude entre pairs. Elle peut déléguer certaines responsabilités

On veille ainsi à favoriser une bonne ambiance de groupe. De petites attentions sont régulièrement prodiguées au groupe : petit morceau de tarte, apéritif de fin de plaines,…

L'accueil ; des animateurs se fait d'abord grâce à un entretien individuel avec la coordinatrice des plaines. Ils sont ensuite présentés à l'équipe lors des réunions de préparation (parfois avec de petits jeux de présentation « icebreakers »).

Les animateurs sont acteurs du projet :
Des réunions de concertation de l'équipe d'animation sont organisées, avant, pendant et après les plaines.

> **Avant les plaines**, afin que l'équipe puisse apprendre à se connaître, pour échanger les idées et organiser ensemble des activités qui relaient le projet pédagogique sur le terrain, répartir les groupes d'enfants, établir un mode vie au quotidien, aménager les locaux, voir quels sont les besoins en matériel.

Pendant les plaines, en vue de réagir à tout imprévu, à la fin de chaque journée, une évaluation est organisée afin de pouvoir se concerter sur son déroulement, pour permettre de garder une cohérence d'action et pour planifier les activités du lendemain. C'est une réunion au cours de laquelle sont discutées les activités du jour, les choses positives et celles qui le sont moins, les améliorations à apporter ainsi que l'organisation définitive de la journée du lendemain.

La coordinatrice gère l'équipe d'animation, elle organise le séjour des enfants dans les meilleures conditions possibles, veille au bon déroulement des activités, assure la conformité au projet pédagogique et assume le volet administratif (listes de présences des enfants, fiches d'inscription, fiches médicales, attestations fiscales). Ils veillent aussi au respect des normes d'encadrement prévues par l'ONE. L'équipe d'animation organise les différentes activités en partenariat avec la coordinatrice.

Après les plaines, en vue d'améliorer les plaines suivantes, une évaluation globale des semaines de plaines de vacances est faite après chaque période, afin d'ajuster et d'améliorer le fonctionnement général et quotidien de l'accueil ainsi que le projet éducatif.

9. Offrir aux enfants une infrastructure correcte

Les sites retenus (le centre sportif de Walhain, la salle des Boscailles, l'école communale de Walhain) pour ces plaines sont ceux qui offrent la plus grande polyvalence et la sécurité nécessaire : proximité d'espaces verts, jeux de plein air, espaces extérieurs sécurisés, réfectoires, sanitaires (WC- lavabos), téléphone, eau potable, pharmacie, matériel de sport et de psychomotricité.

Les locaux sont nettoyés chaque jour par une technicienne de surface rémunérée par la Commune.

Comme dit plus haut : dans un « esprit ATL fédérateur », on encourage le fait que les plaines aillent, durant l'été, profiter des belles infrastructures et de la verdure d'autres espaces scolaires.

10. Aborder avec les enfants les notions d'hygiène et de bonne alimentation

La qualité des pique-niques et des collations est mise en évidence auprès des parents. Le thème de la nourriture saine est présent tout au long des semaines de plaines de vacances. L'eau est à disposition tout au long de la journée.

Une cuisine est la disposition de l'équipe. On peut y trouver la vaisselle adéquate et en nombre suffisant (assiettes, verres, couverts). Un frigo et un four à micro-ondes sont également à la disposition de l'équipe qui peut réfrigérer ou réchauffer les repas des enfants qui le souhaitent.

Avant de manger, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains. Après le repas pris en compagnie des animateurs, les enfants ramassent leurs déchets et les mettent dans les poubelles sélectives prévues à cet effet. Des tournantes sont organisées pour le rangement du réfectoire.

Après les Plaines

Une évaluation de chaque animateur est réalisée par la coordinatrice à la fin des semaines de plaines.

Une évaluation globale du fonctionnement et des améliorations à porter aux plaines est établie en fonction du vécu des enfants et de l'équipe, des remarques de l'inspectrice et de celles des parents. On tente toujours d'améliorer la qualité des animations et le projet pédagogique global.

Septembre 2019